

Prise de position de RTAM au sujet du projet de loi 64

Étant donné que RTAM représente plus 10,000 enseignants à la retraite qui ont passé des décennies dans les écoles du Manitoba, nous croyons qu'en tant qu'aînés et de par notre dévouement comme parents et grands-parents nous avons accumulé la sagesse pour être en mesure de nous prononcer sur la réforme en éducation.

Nous représentons une tranche compétente et respectée de la hiérarchie éducative et, maintenant, nous contribuons à nos communautés en faisant du bénévolat de tous genres, que ce soit en tant qu'aidants naturels ou en partageant notre temps au service de la communauté en oeuvrant auprès des moins nantis ou même, au niveau du leadership, en siégeant aux conseils d'administration d'organismes variés. En fait, certains d'entre nous enseignent encore.

Par conséquent, les membres de RTAM sont convaincus que nous sommes bien placés pour offrir notre rétroaction au sujet du projet de loi 64. Nos pistes de réflexion aideront à prévoir les impacts des changements proposés sur l'éducation des enfants du Manitoba. Nous préconisons un système d'éducation à venir qui dépendra de chacun de nous, qui sera constant, efficace, inclusif et ultimement centré sur le succès de TOUS les élèves.

D'une part, RTAM reconnaît que cette initiative du gouvernement fait appel à un grand nombre d'intervenants et représente une tâche difficile, d'autre part, nous nous inquiétons que son implantation puisse s'avérer contreproductive et donner des résultats néfastes.

1. On doit davantage étudier l'impact de la pauvreté infantile sur l'éducation surtout par rapport à l'assiduité des étudiants, leur apprentissage et leur taux réussite.
2. Il faut reconnaître et respecter le rôle des directeurs.trices et des directeurs.trices-adjoint(e)s en tant que leaders pédagogiques faisant partie d'une équipe conviviale. Si on les retire de la Manitoba Teachers' Society, il est difficile d'imaginer le maintien de cette approche, établie depuis longtemps, qui est collaborative et qui vise à augmenter les taux de réussite des étudiants.
3. Étant donné que les propositions du projet de loi 64 proviennent de deux modèles, c'est à dire des écoles à charte et d'un plan adopté par le gouvernement de la Nouvelle-Écosse, il serait responsable d'évaluer les succès et les échecs liés à l'expérience de cette province.
4. Nous espérons que toutes les écoles, de la maternelle à la douzième année, sans égard à leur proportion d'élèves autochtones, honoreront la Réconciliation en adoptant des programmes d'enseignement qui, tout en respectant l'âge des élèves, présenteront les traités et les pensionnats autochtones, les contributions historiques et actuelles des peuples autochtones.
5. L'expérience, dans toutes les juridictions au Canada, a maintes fois enseigné à tous les intervenants en éducation que les tests normalisés ne devraient jamais représenter la seule et unique mesure de réussite des étudiants. Les enseignants au Manitoba se servent de nombreux outils d'évaluation pour mesurer le rendement des étudiants.
6. L'accroissement du rôle consultatif des parents aux niveaux local et régional doit être pondéré en reconnaissant que la responsabilité majeure de l'éducation des enfants au Manitoba doit relever des éducateurs puisque ce sont eux qui possèdent la formation et ils savent appliquer les meilleures pratiques pour appuyer les étudiants dans leur apprentissage.
7. Durant la pandémie du coronavirus, le Centre de soutien à l'apprentissage à distance a eu un impact positif autant sur l'apprentissage virtuel que sur les étudiants et étudiantes qui ne pouvaient pas se rendre sur les lieux d'une école pour y étudier de façon traditionnelle. Cette expérience devrait servir de modèle pour l'enseignement virtuel à venir.



RTAM's Position on Bill 64

As RTAM is the representative organization for over 10,000 retired teachers who have spent decades in Manitoba schools, we feel we have garnered the wisdom of elders and the dedication of parents and grandparents to be able to provide our opinions on educational reform.

We are a skilled and respected piece of the educational hierarchy and now contribute to our communities by volunteering in many ways including care giving, time sharing in civic leadership and on service club boards, reaching out to those in need, and indeed, some of us are still teaching.

Therefore, members of RTAM believe we are in a unique position to provide insight on Bill 64. These reflections will help predict the impact of the proposed changes on the education of Manitoba's children. A modern education system for tomorrow that is consistent, efficient, inclusive and ultimately focused on the success of ALL students depends on all of us.

While RTAM recognizes the Government's initiative to undertake a difficult task with many stakeholders involved, there are concerns that may prove to be counter-productive and instead lead to unfavourable outcomes.

1. The impact of child poverty on education needs further investigation, especially as it relates to student attendance, learning and achievement.
2. The role of principals and vice principals as lead teachers of a collegial team of educational professionals needs to be respected and recognized. If they are removed from the Manitoba Teachers' Society, it is difficult to imagine how the historical and current cooperative team approach to improving student achievement will be maintained.
3. Since Bill 64's core proposals originate from both the Charter School model and a similar plan previously adopted by the Nova Scotia government, it would be responsible to assess the Nova Scotia experiment's successes and failures.
4. It is hoped that all K-12 schools, regardless of the proportion of Aboriginal students, will honour Reconciliation by teaching age-appropriate curriculum on residential schools, Treaties, and Aboriginal peoples' historical and contemporary contributions to Canada.
5. Experience in every jurisdiction in Canada has repeatedly taught all education stakeholders that standardized tests should never be the only or stand-alone measure of student achievement. Teachers in Manitoba use a number of assessment tools to measure the achievement of students.
6. Enhancing the parents' advisory role at both the local and regional levels must be balanced with a respectful acknowledgement that the main responsibility for educating Manitoba's children must stay with the educators who are trained and experienced in the best ways to help students learn.
7. The Remote Learning Support Centre has had a positive impact on students unable to attend a 'bricks and mortar' school in a traditional manner and virtual learning during the coronavirus pandemic. This experience should be a model for future virtual learning.